



## Rapport d'activités 2022



**Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain**

20bis Avenue de la Libération - 60510 Bresles

Tel : 03 44 02 10 55

[contact@sivt-therain.fr](mailto:contact@sivt-therain.fr)

[www.sivt-therain.fr](http://www.sivt-therain.fr)

## Edito :

L'année 2022, a permis au Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) de finaliser ses documents de programmation d'actions sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant.

Ainsi, le Contrat de Territoire Eau Climat Thérain (CTEC Thérain 2022 - 2025) a été signé avec l'ensemble des partenaires le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) 2022 / 2027, qui permettra au SIVT de mettre en œuvre des actions sur l'ensemble des rus et rivières du bassin versant a été déposé pour instruction en janvier 2022.

Après une consultation publique pendant l'été, ce dossier devrait être validé au cours du premier trimestre 2023.

Ce document centré sur l'amélioration de l'écologie des cours d'eau et la restauration des zones d'expansion des crues permettra de protéger les biens et personnes.

Parallèlement, au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, le SIVT a fini sa structuration à l'échelle du bassin versant avec l'adhésion de la Communauté de Communes des 4 rivières (CC4R) et de la Communauté de Communes des Sablons (CCS).

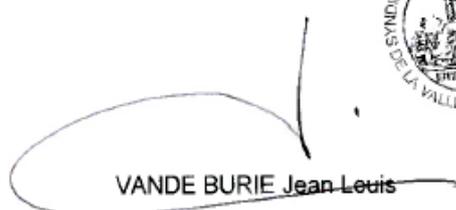
Dans le même temps, le SIVT a reçu la compétence lutte contre l'érosion des sols par le phénomène de ruissellement des communautés de communes de la Picardie Verte, des Sablons et des 4 Rivières.

Enfin, cette année a été marquée par une importante pollution, tuant une grande part des populations piscicoles du Thérain entre songeons et Beauvais. Cet événement va nécessiter pour le SIVT d'adapter ses actions futures sur ce territoire, pour aider le cours d'eau à retrouver ses populations passées.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités un résumé des actions effectuées en 2022 par l'équipe du SIVT.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président

  
VANDE BURIE Jean-Louis



## Sommaire

<b>Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :</b>	<b>1</b>
<b>Présentation du réseau hydrographique du Thérain :</b>	<b>4</b>
<b>Le personnel :</b>	<b>7</b>
<b>Missions :</b>	<b>13</b>
<b>Bilan financier :</b>	<b>17</b>
<b>Actions rivières :</b>	<b>18</b>
1.    Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration :	18
2.    Elaboration du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :	18
2.1.    Réalisation du programme de restauration et d'entretien 2022/2027 :	18
3.    Mise en œuvre d'études et travaux de restauration de la continuité écologique : ...	19
3.1.    Etudes de restauration de la continuité écologique :	19
3.2.    Travaux de restauration de la continuité écologique :	20
3.3.    Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau :	23
3.4.    Suivi écologique sur les cours d'eau :	27
4.    Elaboration du Contrat Territorial Eau Climat CTEC du Thérain :	31
5.    Lancement d'une étude de préfiguration d'un SAGE sur le bassin du Thérain :	32
<b>Actions zones humides :</b>	<b>33</b>
1.    Etude d'identification des zones humides du bassin du Thérain :	33
2.    Lancement d'un programme de restauration de zones humides communales :	34
3.    Surveillance du Thérain et des zones d'expansion des crues lors des épisodes de hautes eaux :	37
<b>Actions ruissellement :</b>	<b>38</b>
1.    Mise en place d'une fascine sur Blacourt :	39
2.    Lancement d'une étude de lutte contre le ruissellement à l'échelle de la CC du pays de Bray :	40
<b>Actions d'animation et de communication :</b>	<b>43</b>
1.    Classe d'eau scolaire :	43
2.    Journées techniques :	44
3.    Site internet et vidéo :	46

# Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le SIVT porte les compétences GEMAPI sur l'ensemble du bassin dans l'Oise et la compétence ruissellement sur une le territoire de la CC du Pays de Bray.

Le SIVT regroupe, pour une gestion globale et cohérente de la rivière le Thérain 9 EPCI pour un linéaire de 565 km de cours d'eau en gestion sur le territoire de 175 communes.

✚ **Dénomination** : Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT)

✚ **Date de création** : le 25 février 1963, statuts modifiés les 17 juin 2008 et 9 avril 2018, 19 décembre 2019 et 15 mars 2022.

✚ **Forme juridique** : Syndicat mixte fermé

✚ **Adresse du siège social** : 20 bis Avenue de la Libération  
60510 Bresles.

✚ **Téléphone** : 03.44.02.10.55

✚ **Mail** : [contact@sivt-therain.fr](mailto:contact@sivt-therain.fr)

✚ **Dénomination du signataire** : M. VANDE BURIE Jean Louis, Président

✚ **Contacts** : M. COLLINET Denis – Directeur

M. LIEGEOIS Hugues - Technicien

M. SIARKA Yoann – Technicien

MME HENIQUE Alice – Technicienne

M.LADRIERE Tanguy – Chargé de mission

MME VAN DE CASTEELE Mélanie – Secrétaire / Comptable

## ✚ Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunal adhérents :

Depuis la dernière modification statutaire, le SIVT est compétent sur l'intégralité du bassin versant. Ses membres sont les 9 EPCI à fiscalité propre du territoire :

- La Communauté d'agglomération du Beauvaisis
- La Communauté d'agglomération Creil Sud Oise
- La Communauté de communes de la Picardie verte
- La Communauté de communes Thelloise
- La Communauté de communes du Clermontois
- La Communauté de communes du Pays de Bray

- La Communauté de communes Oise Picarde
- La Communauté de communes des Sablons
- La Communauté de communes des 4 rivières

### **Compétences du syndicat :**

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (ci-après GEMAPI) sur le bassin versant du Thérain conformément aux dispositions 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7-I du Code de l'environnement.

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

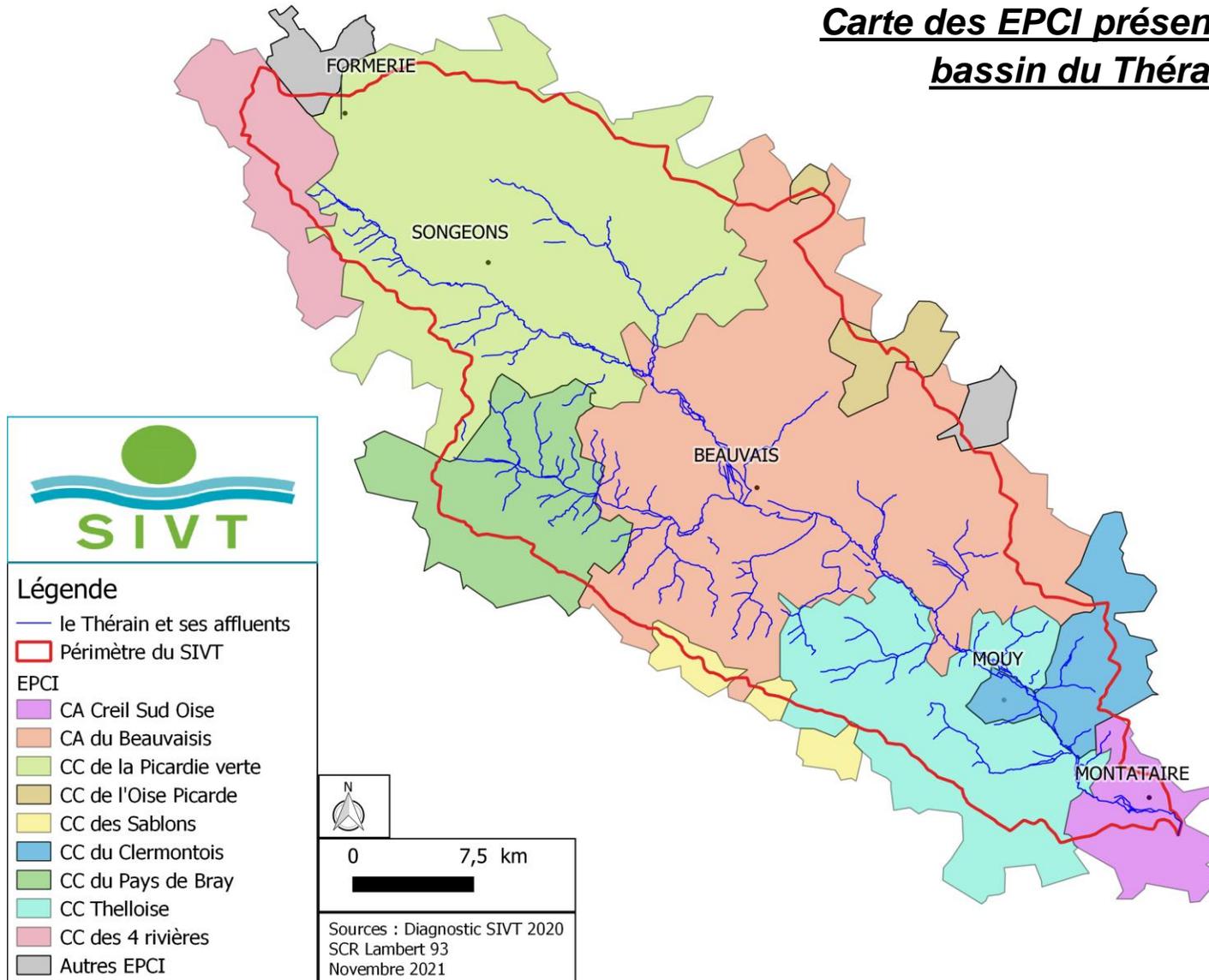
De plus, le syndicat est également compétent à la carte sur les dispositions 4° 11°) et 12°) du L221-7 du CE qui regroupe les missions de :

11°) La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

12°) L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

4°) la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

## Carte des EPCI présents sur le bassin du Thérain



# Présentation du réseau hydrographique du Thérain :

Le Thérain prend sa source à Grumesnil (76) à 175m d'altitude et conflue à Saint Leu d'Esserent dans la rivière Oise, à 26m d'altitude, après un parcours de 96km.

Le Thérain possède 19 affluents en rive droite et 15 affluents en rive gauche. Les plus importants sont l'Avelon, le petit Thérain ou encore le ruisseau du Sillet.

Le réseau hydrographique du Thérain est de 550 km. L'ensemble des cours d'eau sont non domaniaux, classé en 1ère catégorie piscicole (sauf 800m du Thérain en amont de sa confluence avec l'Oise).

Le profil en long de ce cours d'eau, qui présente une pente moyenne de 1,6 ‰, peut être découpé en trois secteurs :

- Des sources à l'aval de Fontenay-Torcy (extrémité nord-ouest du bassin versant) où sa pente est d'environ 2,5 ‰ ;
- De Fontenay-Torcy à la confluence de l'Avelon, où sa pente chute à 1,75 ‰ ;
- De la confluence de l'Avelon à la confluence avec l'Oise où sa pente est faible (0,83 ‰)

Cet important réseau hydrographique est divisé en 6 sous bassins, le tableau 3 et figure 8 ci-dessous les localisent :

<b>Code masse d'eau</b>	<b>Nom masse d'eau</b>	<b>N ° carte</b>
FRHR221	Le Thérain de sa source au confluent du petit Thérain	1
FRHR222	Le petit Thérain de sa source au confluent avec le Thérain	2
FRHR223	Le Thérain de sa confluence avec le petit Thérain au confluent de l'Avelon	3
FRHR224	L'Avelon de sa source au confluent du Thérain	4
FRHR225	Le Thérain du confluent de l'Avelon au confluent du Sillet	5
FRHR225	Le Thérain du confluent du Sillet au confluent de l'Oise	6



Dans ce sous bassins, 21 masses d'eau superficielles sont répertoriées, présentées dans le tableau 4 ci-dessous :

Nom masse d'eau	Code masse d'eau
<b>Le Thérain de sa source au confluent du Petit Thérain (exclu)</b>	<b>FRHR221</b>
<b>Le Petit Thérain de sa source au confluent du Thérain (exclu)</b>	<b>FRHR222</b>
Ru de l'Herboval	FRHR222-H21 12000
Ruisseau de l'Herperie	FRHR222-H21 14000
<b>Le Thérain du confluent du Petit Thérain (exclu) au confluent de l'Avelon (exclu)</b>	<b>FRHR223</b>
La Liovette	FRHR223-H21 26000
<b>L'Avelon de sa source au confluent du Thérain (exclu)</b>	<b>FRHR224</b>
ruisseau des raques	FRHR224-H21 31000
Ru des Martaudes	FRHR224-H21 34000
Ruisseau du moulinet	FRHR224-H21 38000
Ru d'Auneuil	FRHR224-H21 39000

Le Thérain du confluent de l'Avelon (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	FRHR225
Ru de Berneuil	FRHR225-H2142000
fosse d'orgueil	FRHR225-H2143000
ruisseau la laversines	FRHR225-H2144000
ruisseau la trye	FRHR225-H2146000
ruisseau le sillet	FRHR225-H2148000
ru Boncourt	FRHR225-H2148400
ru de lombardie	FRHR225-H2152000
ruisseau le moineau	FRHR225-H2153000
ruisseau de cires	FRHR225-H2156000

## Le personnel:

<b>NOM DE L'AGENT :</b>	<b>DENIS COLLINET</b>
Formation (niveau, diplôme...)	<b>Bac +5 Master Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux.</b>
Date de l'embauche	<b>1<sup>er</sup> septembre 2014</b>
Statut :	<b>Fonctionnaire territorial</b>
Temps de travail	<b>1 ETP</b>
Intitulé du poste	<b>Directeur</b>
Horaires	<b>37h hebdomadaires</b>
Cadre d'emploi	<b>Ingénieur principal territorial</b>
Employeur	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>
Financement du poste	<b>50% AESN 50 % Collectivité</b>
Adresse mail	<b>d.collinet@sivt-therain.fr</b>

<b>NOM DE L'AGENT :</b>	<b>HUGUES LIEGEOIS</b>
<b>Formation (niveau, diplôme...)</b>	<b>Bac +2 BTSA Gestion et Protection de la Nature</b>
<b>Date de l'embauche</b>	<b>2002</b>
<b>Statut</b>	<b>Fonctionnaire territorial</b>
<b>Temps de travail</b>	<b>1 ETP</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Technicien de rivière</b>
<b>Horaires</b>	<b>37h hebdomadaires</b>
<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe</b>
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>
<b>Financement du poste</b>	<b>50% AESN 50 % Collectivité</b>
<b>Adresse mail</b>	<b><a href="mailto:h.liegeois@sivt-therain.fr">h.liegeois@sivt-therain.fr</a></b>

<b>NOM DE L'AGENT :</b>	<b>YOANN SIARKA</b>
<b>Formation (niveau, diplôme...)</b>	<b>Bac +5 Master Environnement Ecotoxicologie Ecosystème</b>
<b>Date de l'embauche</b>	<b>1<sup>er</sup> Mars 2020</b>
<b>Statut et durée du contrat</b>	<b>Fonctionnaire territorial en CDD de 1 an</b>
<b>Temps de travail</b>	<b>1 ETP</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Technicien de rivière</b>
<b>Horaires</b>	<b>35h hebdomadaires</b>
<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Technicien</b>
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>
<b>Financement du poste</b>	<b>80% AESN 20 % Collectivité</b>
<b>Adresse mail</b>	<b>y.siarka@sivt-therain.fr</b>

<b>NOM DE L'AGENT :</b>		<b>ALICE HENIQUE</b>
<b>Formation (niveau, diplôme...)</b>	<b>Bac +5 Master Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques</b>	
<b>Date de l'embauche</b>	<b>19 septembre 2022</b>	
<b>Statut et durée du contrat</b>	<b>Fonctionnaire territorial en CDD de 3 ans</b>	
<b>Temps de travail</b>	<b>1 ETP</b>	
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Technicienne zones humides</b>	
<b>Horaires</b>	<b>35h hebdomadaires</b>	
<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Technicien</b>	
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>	
<b>Financement du poste</b>	<b>80% AESN 20 % Collectivité</b>	
<b>Adresse mail</b>	<b>a.henique@sivt-therain.fr</b>	

<b>NOM DE L'AGENT :</b>	<b>TANGUY LADRIERE</b>
<b>Formation (niveau, diplôme...)</b>	<b>Bac +5 Master Recherche Fonctionnement et Restauration des Milieux Aquatiques.</b>
<b>Date de l'embauche</b>	<b>12 septembre 2022</b>
<b>Statut et durée du contrat</b>	<b>Fonctionnaire territorial en CDD de 3 an</b>
<b>Temps de travail</b>	<b>1 ETP</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Chargé de mission érosion / ruissellement</b>
<b>Horaires</b>	<b>35h hebdomadaires</b>
<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Ingénieur</b>
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>
<b>Financement du poste</b>	<b>50% AESN 50 % Collectivité</b>
<b>Adresse mail</b>	<b>t.ladriere@sivt-therain.fr</b>

<b>NOM DE L'AGENT :</b>	<b>MELANIE VAN DE CASTEELE</b>
<b>Formation (niveau, diplôme...)</b>	<b>Bac +2 BTS Assistant de Gestion PME/PMI.</b>
<b>Date de l'embauche</b>	<b>19 avril 2022</b>
<b>Statut et durée du contrat</b>	<b>Fonctionnaire territorial</b>
<b>Temps de travail</b>	<b>1 ETP</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Secrétaire comptable</b>
<b>Horaires</b>	<b>35h hebdomadaires</b>
<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Adjoint administratif territorial</b>
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) 20 bis Avenue de la libération 60510 BRESLES</b>
<b>Financement du poste</b>	<b>80% AESN 20 % Collectivité</b>
<b>Adresse mail</b>	<b>contact@sivt-therain.fr</b>

## Missions:

THEMATIQUES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE
<b>MILIEU NATUREL</b>  <b>Rivière et zones humides</b>	<u>Continuité écologique</u>	SIVT	<p>Réalisation des travaux sur les ouvrages de Rochy condé et Mouy</p> <p>Suivi de l'étude Fontenay Torcy, Milly sur Thérain, Sully, Héricourt sur Thérain, Beauvais et Aux marais</p> <p>Lancement d'étude RCE sur Ponchon, Goincourt et Blacourt</p>
	<u>Contrat de Territoire Eau et Climat</u>  <u>2022 / 2025</u>	SIVT / AESN/ CAB / CEN HDF / FDAAPPMA60 / Communes	Finalisation du contrat et contractualisation de celui-ci entre l'ensemble des acteurs. Mise en œuvre des premières actions.
	<u>Travaux d'entretien de la végétation des berges et de protection des berges</u>	SIVT	Travaux d'entretien de ripisylve T2 du Thérain Mise en place d'une protection de berge à Sully
	<u>Programme d'actions de mise en défend des berges sur la CCPV</u>	SIVT	Informations des communes et exploitants  Réalisation de réunions publiques  Diagnostic spécifique dans les exploitations

	<b><u>Suivi des cours d'eau</u></b>	SIVT / EPCI / Préfecture 60/ Communes / éleveurs	Relevés des assecs (printemps / été 2022) Suivi des pollutions du Petit Thérain (Achy) et du Thérain (Songeons / Beauvais)
	<b><u>Etude diagnostic et de mise en place d'un programme d'actions sur les zones humides</u></b>	SIVT / EPCI / Communes	Suivi de l'étude de délimitation des ZH du bassin. Diagnostic sur des zones humides communales. Conventionnement et établissement d'un programme d'actions.
	<b><u>Travaux de restauration de zones humides communales</u></b>	SIVT / Communes	Restauration de 5 zones humides communales
Erosion Ruissellement	<b><u>Etude de programmation de lutte contre l'érosion par ruissellement</u></b>	SIVT / CCPB	Poursuite de l'étude à l'échelle de la CC du Pays de Bray visant à établir un programme de lutte contre le ruissellement.
	<b><u>Emergence d'un programme d'actions de lutte contre l'érosion par ruissellement sur des communes de Picardie verte</u></b>	SIVT / CCPV / Communes	Rencontres d'élus et d'exploitants pour la mise en œuvre d'aménagements d'hydraulique douces sur le territoire de la CCPV.
	<b><u>Suivi des épisodes de ruissellement sur le bassin du Thérain</u></b>	SIVT / communes	Suivi des épisodes de coulées de boues sur les communes du bassin versant et pointage des axes d'écoulements

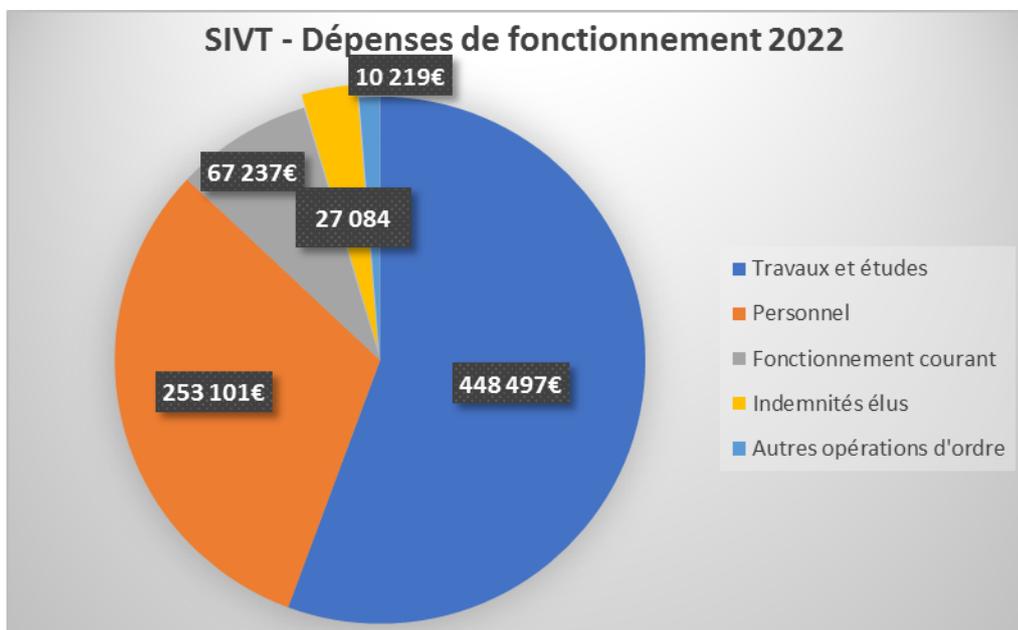
<b>Administratif</b>	<b><u>Rédaction de marchés et consultation d'entreprise pour la réalisation de travaux</u></b>	SIVT	Réalisation de marchés publics : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de protection de berge</li> <li>- Marché d'entretien et d'enlèvement d'encombres</li> <li>- Marché d'étude et travaux RCE</li> <li>- Marché de reprise du passage du ru des galopins sous la RN31</li> <li>- Marché de géotechnie</li> </ul>
	<b><u>Avis techniques</u></b>	SIVT/ Communes / Riverains	Réalisation d'avis techniques pour des communes et riverains sur des problématiques travaux en rivière, zones humides et ruissellement.
	<b><u>Avis sur des dossiers de révision documents d'urbanismes et d'étude de schéma de gestion des eaux pluviales :</u></b>	SIVT/ communes / EPCI	Analyse des documents et demande de prises en compte des prescriptions vis à vis du cours d'eau, de la servitude de passage, d'infiltration des eaux...
	<b><u>Rédaction de dossiers administratifs et des demandes de subvention associées</u></b>	SIVT/ EPCI /AESN/ Région (Fonds FEDER)	Réalisation de dossiers d'autorisation de travaux et de demandes de subvention.

	<b><u>Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thérain SAGE°</u></b>	SIVT / EPCI / DDT	Elaboration d'une étude de Préfiguration du SAGE Thérain
	<b><u>Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)</u></b>	SIVT / DRIEE	Elaboration du mémoire de demande de reconnaissance de la structure comme un EPAGE.
Pédagogie active	<b><u>Journées Techniques</u></b>	AESN / AREAS atlantiques/ Cycl eau	Participation à différents webinaires en tant que stagiaires et/ou intervenants.
	<b><u>Interventions pédagogiques</u></b>	SIVT	Réalisation de journée d'animation pour des scolaires, ALSH et autres structures
	<b><u>Animations grand public</u></b>	SIVT / CCPV	Ateliers et stands dans le cadre de jardins en scène
Connaissance	<b><u>Pêche électrique</u></b>	SIVT/FDAPPMA 60	Réalisation de pêches électriques
	<b><u>Réalisation de relevés macro invertébrés aquatiques</u></b>	SIVT/Unilasalle Beauvais	Réalisation d'un suivi macro invertébrés benthiques en utilisant la méthode I2M2 en amont de travaux (Ully St Georges / Ru de Cires).
Communication	<b><u>Site internet</u></b>	SIVT	Création d'une nouveau site net (mise en ligne février 2023)

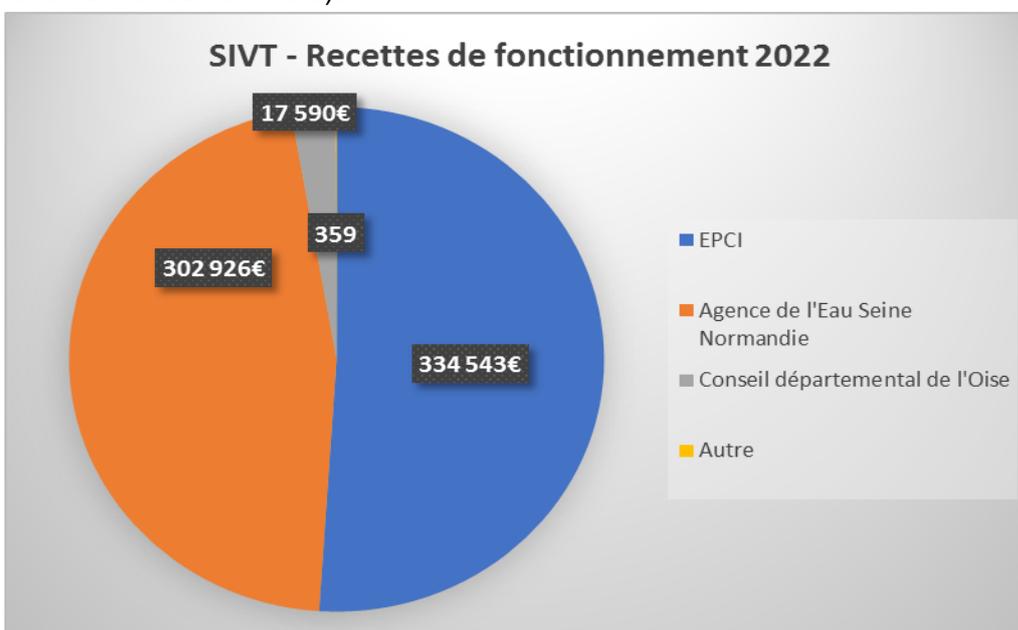
## Bilan financier :

### Section de fonctionnement :

Sur l'année, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 806 138€ et les recettes à 655 418€ occasionnant ainsi un déficit de fonctionnement de 150 720€.



Le graphique ci-dessous présente les recettes de fonctionnement du SIVT. Une part importante des subventions obtenues provient de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (43% des recettes de fonctionnement).



### Section d'investissement :

En 2022, à la suite des recrutements de trois personnes, les dépenses d'investissement se sont élevées à 35 679€. Celles-ci représentent l'acquisition d'un véhicule, de bureaux et de plusieurs ordinateurs.

## Actions rivières :

Les actions présentées ci-dessous sont celles mises en œuvre principalement permettant au SIVT de répondre aux attentes de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Ces actions doivent permettre d'améliorer l'état globale des cours d'eau tout en prévenant le risque inondation.

### 1. Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration :

L'accompagnement des élus locaux et des propriétaires riverains de cours d'eau est une action quotidienne. Les techniciens apportent l'ensemble des prescriptions à prendre en compte en amont de lancement de divers projets sur des cours d'eau et ou zones humides.

### 2. Elaboration du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :

#### 2.1. Réalisation du programme de restauration et d'entretien 2022/2027 :

Débuté au printemps 2021, les techniciens ont parcouru l'intégralité des cours d'eau du bassin du Thérain afin de réaliser un diagnostic hydromorphologique.

Ce diagnostic a consisté à lever tous les éléments composant le lit du cours d'eau, les berges et sa végétation et tous les éléments particuliers (busage, rejets ou pompage, clôture...).

Les éléments levés ont été traités sous logiciel cartographique et un programme d'actions sur les cours du bassin du Thérain a été créé.



#### *Prise des mesures sur busage :*

Ce dossier a été déposé en janvier 2022 pour instruction réglementaire. La consultation du publique a été réalisée pendant l'été 2022.

Sans observation, ce dossier a terminé son instruction réglementaire fin 2022.

L'arrêté autorisant le SIVT à débuter ses actions pour améliorer l'écologie des cours d'eau devrait arriver au cours du premier trimestre 2023.

### 3. Etudes et travaux de restauration de la continuité écologique :

#### 3.1. Etudes de restauration de la continuité écologique :

En 2022, 9 ouvrages sont en études afin d'améliorer la continuité écologique, c'est-à-dire le transit des sédiments et des poissons (moulin, seuil, vannage, buse...).

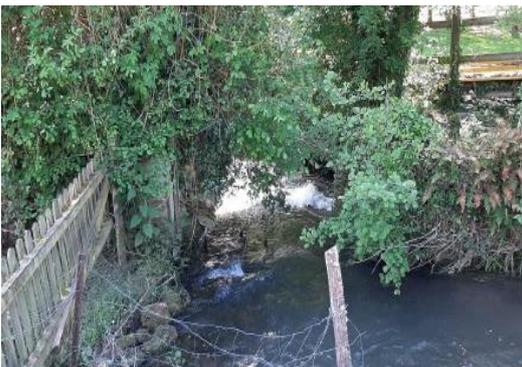
**Seuils de Ponchon :**



**Ouvrages d'Héricourt sur Thérain :**



**Moulin de Fontenay Torcy :**



**Moulin de Milly sur Thérain :**



**Les deux ouvrages de Beauvais (moulin de la Mie au Roy et seuil de la tour Boileau) :**



Les scénarii d'aménagements répondent toujours aux objectifs d'amélioration de la qualité de la rivière, d'amélioration de la gestion des crues et aux choix des propriétaires.

Les premières études sur le bassin de l'Avelon ont été initiées sur les communes de Blacourt et Goincourt.

**Seuil de Montguilain :**



**Vannage de Blacourt :**



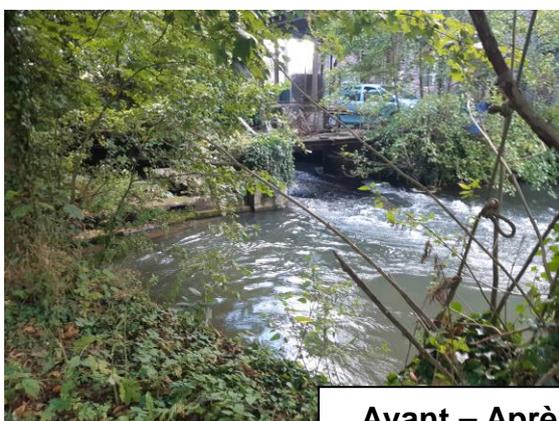
En plus de l'intérêt écologique, les travaux sur le bassin de l'Avelon ont un but hydraulique important. En effet, les travaux devront d'une part améliorer la gestion des crues, mais également permettre une restauration des habitats dans le lit du cours d'eau.

**3.2. Travaux de restauration de la continuité écologique :**

L'équipe technique a également porté des travaux de restauration de la continuité écologique sur trois ouvrages sur les communes de Rochy-Condé et Mouy.

**✚ Moulins sur la commune de Rochy-Condé :**

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur la commune de Rochy condé ont été réalisés entre les mois de mai et aout 2022. Les travaux ont consisté à supprimer uniquement les parties métalliques (vannages) et parties bétons sous l'eau (seuils) de deux moulins.



**Avant – Après Moulin Mesnier**



**Avant – Après *Moulin Agora***

L'ensemble des travaux ont été validé par les services de l'état fin 2022.

En 2023, les biefs (zones d'influence des moulins) seront retravaillés afin d'améliorer la morphologie du Thérain et sa connexion avec les zones humides attenantes.

**Cout des travaux : 158 349,51€**

**Financement : 90% AESN et 10% FEDER**

 **Seuil de Mouy :**

Le seuil de Mouy avait déjà été retravaillé en 2020 par le SIVT, afin de supprimer la chute d'eau et réduire les vitesses d'écoulement.

Ces travaux n'avaient pas suffit pour rendre cet ouvrage franchissable pour toutes les espèces comme l'imposait la loi.

Ainsi, entre début juillet et mi aout, des travaux de reprise des berges et du fonds du lit ont été réalisés afin de créer une rampe à macro rugosité.



**Avril 2020**

Un passage pour les canoés a été créé en rive droite, afin de permettre le franchissement de cet ouvrage, en toute sécurité.



**Avant travaux**



**Mise en assec et démolition des maçonneries**



**Mise au gabarit et construction des berges**



**Mise en place de la rampe**



**Remise en eau**

La fonctionnalité de la rampe a été validée par les services de l'Etat à la fin de l'automne.

**Cout des travaux : 54 742,27 €**  
**Financement : 90% AESN et 10% FEDER**

## 4. Travaux cours d'eau :

### 4.1. Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau :

#### Travaux de protection des berges du Thérain à Sully :

Le SIVT est intervenu pour protéger une petite partie d'une voirie communale qui subissait depuis plusieurs années d'une érosion.



Ainsi fin septembre, une fascine a été mise en place sur les 18m de berge érodée.

Le principe de l'aménagement est de :

- Installer deux rangées de pieux de châtaigner dans le cours d'eau
- Mise en place de végétation locale entre les rangées de pieux
- Retaluter avec de la terre



**Cout des travaux de protection de berge :**

**2 046€**

**Financement : 100% SIVT**

**✚ Travaux de restauration de l'écoulement du ru des Galopins à Ons en Bray :**

Depuis plusieurs décennies, le libre écoulement de l'eau sous la RN 31 du ru des Galopins sur la commune de Ons en Bray était coupé. L'eau transitait (en syphon) par une buse béton, infranchissable aux remontées piscicoles mais surtout créatrice d'un important engorgement sur plusieurs centaines de mètres en amont.



**Photos de l'ouvrage avant travaux**

Fin septembre, une petite action de reprise des berges a été réalisée afin que l'eau soit redirigé sous la RN31 et que l'écoulement de l'eau vers la buse béton se fasse uniquement en cas de crue.



**Photos pendant et après l'intervention :**

**Cout des travaux de reprise du ru des galopins : 1 344€**

**Financement : 100% SIVT**

## Travaux d'entretien de la végétation des berges du Thérain – T2

Entre le 21 novembre et le 20 décembre 2022 des travaux d'entretien d'une partie du Thérain ont eu lieu.

La tranche d'entretien du Thérain – T2 consiste à reprendre la végétation des berges entre Mello et Hondainville.

Au préalable des travaux, des informations aux mairies et aux riverains concernés sont effectuées.

Les travaux sur le Thérain sont réalisés le maximum depuis l'eau à l'aide d'une barge. Un tracteur forestier circule lui dans les marais afin d'enlever les plus gros encombres.



Photos pendant les travaux :

Cout des travaux d'entretien 2022 : 32 906.88€

Financement : 40% AESN, 40% CD60 et 20% SIVT

Le SIVT intervient pour améliorer l'état de la ripisylve, et se prémunir si possible des chutes d'arbres, cependant, l'entretien régulier de la végétation des berges est du devoir des propriétaires.

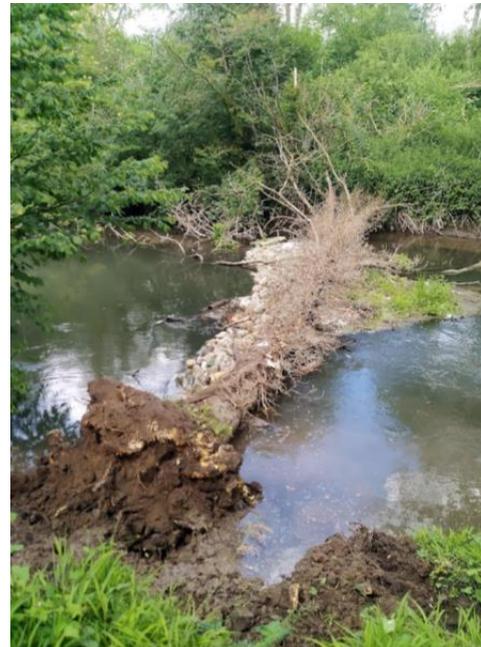
### **Art L215-14 du Code de l'Environnement :**

**Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.**

 **Travaux d'enlèvement d'encombres sur le Thérain :**

Comme chaque année, les encombres limitant l'écoulement de la rivière ont été retirés. Pour être le plus efficient possible, ces actions sont regroupées afin d'intervenir sur plusieurs sites lors d'une même journée.

**L'enlèvement des encombres n'est pas systématique**, le SIVT intervient en lieu et place des propriétaires dès lors que leur présence provoque des obstructions néfastes au bon écoulement des eaux et/ou un danger immédiat pour des biens situés en aval.



**Photos de plusieurs encombres enlevés au cours de l'année :**

Comme les années précédentes, les enlèvements d'encombres (essentiellement des frênes et peupliers) ont été effectués sur de nombreuses communes traversées par le Thérain

Une information aux propriétaires riverains est systématiquement réalisée afin que ceux-ci interviennent sur les frênes qui sont tous condamnés, car touchés par la chalarose.

#### 4.2. Suivi écologique sur les cours d'eau :

Chaque année, le SIVT fait réaliser par la Fédération Départementale de l'Oise de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et par Unilasalle Beauvais une série de suivi écologique.

##### **Pêches électriques :**

Les 18 août et 6 septembre 2022, la FDAAPPMA 60 et le SIVT ont réalisé des pêches électriques sur le Thérain Beauvais et Milly sur Thérain, et le ru des Galopins à Ons en Bray. L'objectif était de répertorier les populations en place et suivre leur évolution sur des stations déjà pêchées les années précédentes (cas du Thérain) ou encore de créer de la donnée récente (ru des Galopins).



**Photo de la pêche électrique de Beauvais – Pont d'Arcole :**



Les poissons sont prélevés, mesurés et pesés et remis à l'eau (étape de biométrie)

**Photos : Biométrie**

### **Suivi macro invertébrés aquatiques :**

Au cours de l'année, le partenariat avec Unilasalle Beauvais a été reconduit afin que des étudiants puissent venir réaliser un Indice Invertébrés Multi-Métrique I2M2 sur une portion du ru de Cires à Uilly Saint Georges.

L'objectif de ce suivi est de connaître l'état des populations de macro invertébrée sur un cours d'eau dégradé par d'anciennes activités humaines (bief de moulin, curage...).

Ces relevés ont eu lieu le 9 mai.



## **5. Suivi des événements particuliers :**

Les techniciens ont suivi l'état des cours d'eau sur l'année, permettant de mettre en avant des assecs importants sur de nombreuses des zones de source.

L'année 2022 a été marquée par deux pollutions chimiques sur le Petit Thérain et le Thérain.

### **Pollution du Petit Thérain :**

Le 7 juin 2022, à la suite d'une mauvaise manipulation d'une ancienne cuve, un



liquide chimique a été déversé directement dans un bras du petit Thérain sur la commune d'Achy.

L'intervention rapide des services de gendarmerie et des pompiers, ont permis de limiter les départs de liquide et de procéder à des analyses afin de connaître la toxicité du produit.

Après avoir parcouru le linéaire en aval immédiat du rejet pendant plusieurs jours, les techniciens n'ont relevés aucune mortalité piscicole sur le secteur.

## Pollution du Thérain :

Le 23 octobre 2022, une importante tempête touchait le nord du bassin versant. Son passage entraîna à Songeons l'effondrement de la toiture d'un hangar agricole rompant une cuve d'engrais liquide stockée en dessous.

Le liquide se déversa dans les réseaux d'eaux usées et pluviales, et termina sa course dans le Thérain.

Le produit chimique entraîna une importante mortalité piscicole, visible jusqu'à la sortie de Beauvais, et le dysfonctionnement de la station d'épuration de Songeons.



Cet important accident entraîna la mise en place d'une cellule de crise, qui par la prise d'arrêté limita les usages en lien avec le cours d'eau (abreuvement, pratique de la pêche et du canoë).

Afin de pouvoir connaître le réel impact sur l'ensemble des populations piscicoles, 4 pêches électriques ont été réalisées avec la Fédération de pêche de l'Oise et des membres des AAPMMA locales à Beauvais, Milly sur Thérain et Songeons.



L'objectif sur Beauvais et Milly sur Thérain était de comparer les populations capturées sur les stations pêchées en été.

Les conclusions sur les deux stations sont les suivantes :

### Beauvais :

**Les plus gros individus ont été les plus touchés, notamment les cyprinidés (vandoise, chevaine, brème, gardon, tanche) ainsi que les anguilles, les truites fario et les perches. La pollution a globalement impacté toutes les espèces présentes dans le Thérain (-25% d'individus).**

### **✚ Milly sur Thérain :**

Une très forte diminution des effectifs est constatée sur cette station par rapport à l'inventaire d'août (- 80% d'individus).

Toutes les espèces sont impactées. Aucune truite fario n'est retrouvée alors que 12 sont répertoriées en août dont 6 truitelles, inférieures à 15 cm.

12 loches franche dépassaient les 8 cm contre aucune en novembre.

Le poids total des individus est divisé par 4 par rapport à la pêche d'août.

Les dommages de cette pollution sur les populations piscicoles sont nettement identifiables sur cette station avec une perte de densité et biomasse des espèces présentes.

Enfin deux pêches électriques ont été réalisées sur Songeons le 2 décembre, en amont et en aval du point de rejet de la station d'épuration (= point de départ de la pollution).

Les résultats sont les suivants :



Deux fois plus de poissons sont observés en amont du point de rejet de la STEP de Songeons par rapport à la station en aval.

Certaines espèces sont présentes en amont mais absentes en aval comme la lamproie de planer, l'épinochette et la loche franche pourtant les deux stations présentes des habitats propices pour ces espèces. Les effectifs de chabots sont deux fois moins importants.

Les individus plus gros sont plus nombreux en amont de Songeons, 6 individus en aval de la STEP contre 31 en amont de Songeons mesuraient plus de 80 mm.

Pour la truite fario, uniquement des adultes de plus de 28 cm sont observés en aval de la STEP. En revanche, en amont, 16 truitelles sont observées ainsi que 5 adultes de plus de 23 cm.

Les effectifs de truites fario sont 7 fois plus faibles sur la station aval.

## 6. Elaboration du Contrat Territorial Eau Climat CTEC du Thérain :



Le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, « eau et climat », qui engage la période 2019-2024, vise à encourager les acteurs à adapter dès maintenant leurs pratiques aux conséquences du changement climatique, pour mieux résister à ses effets, qui sont maintenant certains

Ce document initié en 2020, rédigé en 2021 et contractualisé en 2022 est élaboré sur la base d'un diagnostic complet et cohérent du territoire, partagé par l'ensemble des acteurs concernés, qui démontre l'opportunité de mettre en place un tel contrat autour de 4 enjeux sur le bassin du Thérain :

- **Enjeu 1** : Atteinte ou préservation du bon état écologique des masses d'eaux superficielles.
- **Enjeu 2** : Préservation des zones humides et de la biodiversité.
- **Enjeu 3** : L'amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement et développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement.
- **Enjeu 4** : Amélioration des connaissances des eaux superficielles et souterraines.

La contractualisation du CTEC Thérain a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2022 au siège de la communauté de communes du Beauvaisis en présence des différents signataires.

### Signataires du CTEC Thérain :



## 7. Emergence d'un SAGE sur le bassin du Thérain :

Mi 2021, des rencontres avec les différents EPCI membres du SIVT ont eu lieu. L'objectif était de pouvoir échanger sur l'intérêt du lancement d'un SAGE porté par le syndicat sur les années à venir.

Ces échanges ont permis de récolter à la fin de l'été, une majorité d'avis positifs pour faire émerger cet outil majeur dans la bonne gestion des eaux du bassin.

Par sa délibération n°21/11.10/5 du **11 octobre 2021**, le conseil syndical a délibéré favorablement pour que le SIVT puisse lancer et porter l'étude de préfiguration du SAGE du Thérain.

Les points clefs permettant la compréhension et l'importance de cet outil sont présentés ci-dessous :

En 2022, les services de la DDT60 ont travaillé conjointement avec le SIVT pour traduire cette volonté d'émergence de cet outil en réalisation de Thérain.

Ainsi, les deux arrêtés de délimitation du périmètre (le bassin versant) et de création de la CLE (organe pilotant le SAGE) ont été construits sur l'année.

## Actions zones humides :

### 1. Etude d'identification des zones humides du bassin du Thérain :



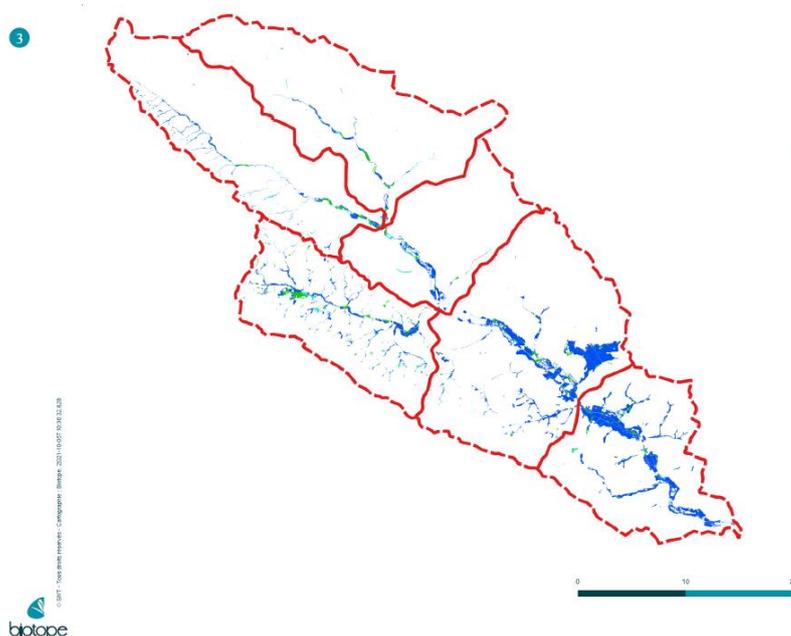
Acteur depuis 2020 dans la gestion des zones humides sur le bassin du Thérain, le SIVT a lancé une étude permettant de les inventorier et de les délimiter.

Zone humide à Hermes

Le bureau d'études BIOTOPE, titulaire de l'étude, a mené sur l'ensemble de l'année un travail de collecte des données existantes (hivers), de délimitation et de caractérisation des zones (printemps/été).

Ce travail de grande ampleur s'est terminé au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, par l'identification de 1 283 zones humides (4 320 ha), dont 30 devant prioritairement être restaurées ou conservées en l'état (Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier).

La carte ci-dessous localise les zones humides du bassin :



Les conclusions de cette étude sont partagées avec l'ensemble des EPCI du bassin afin de mettre en œuvre par la suite un programme de restauration des zones humides prioritaires.

Des présentations à la CC du Pays de Bray, la CC du Clermontois et à l'Agglomération Creil Sud Oise ont été réalisées. Des présentations à l'ensemble des EPCI restants dans le bassin sont à programmer en 2023.

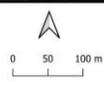
Enfin, les données ont également renseigné sur la base de données GWERN du Forum des Marais Atlantiques.

## 2. Lancement d'un programme de restauration de zones humides communales :

En 2021, les techniciens du SIVT ont été sollicités par plusieurs communes du bassin afin d'être accompagnées dans la restauration et/ou la gestion d'espaces communales humides.

Le SIVT a ainsi signé une délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes de Hondainville, Bailleul sur Thérain, Montreuil sur Thérain, Hermes et Mello.

Après un diagnostic écologique, les techniciens ont pu présenter en mairies les projets de restauration et de valorisation des zones humides communales.



### Légende

- Cours d'eau et fossés
- Périmètre du site
- Zone de nettoyage
- Zone d'étrépage
- Zone de mare
- Zone de plantation de boisement humide
- Zone d'entretien de roselière



Fond de carte :  
Google Satellite 2022

**Diagnosics pédologiques,  
floristiques et faunistiques.  
Projet de restauration de la zone  
humide de Montreuil sur Thérain.**

Avec l'approbation des élus, les techniciens ont rédigé les dossiers administratifs et techniques nécessaires (dossier loi sur l'eau, dossier de consultation d'entreprises, demande de subventions), à la réalisation des travaux.

Le montant des travaux des cinq communes s'élève à un total de 95 977 euros, chaque chantier étant subventionné à 80 % par l'AESN, financé à 10 % par la commune et 10 % par le SIVT. Ceux-ci se sont déroulés d'octobre à décembre 2022

Ci-dessous, des photographies avant/après des différentes zones humides :

### **Bailleul sur Thérain – Marais de Froidmont**





**Bailleul sur Thérain – Prairies humides de Bailleul sur Thérain**



**Montreuil sur Thérain – Le Marais**



**Hermes – Mare des Margueries**



**Mello – Le Marais**

## Hondainville – Le Marais



Afin de sensibiliser le public, plusieurs communes ont sollicité le SIVT pour la rédaction d'un article autour de la thématique zone humide et des travaux. Des panneaux pédagogiques seront installés sur ces sites restaurés en 2023.

De même, des piézomètres seront placés en 2023 dans les zones humides pour suivre les fluctuations des nappes.

### 3. Surveillance du Thérain et des zones d'expansion des crues lors des épisodes de hautes eaux :

Les visites de terrain permettent d'observer un manque d'engorgement en eau des zones humides alluviales du Thérain, en raison des conditions climatiques de l'année 2022 et d'un hiver particulièrement peu pluvieux.

Il n'y a pas eu d'épisode de hautes eaux sur la fin de l'année 2022.

Les derniers grands événements remontent aux deux épisodes de crues de février et juin 2021 (cf. rapport d'activités 2021).

Certaines actions de restauration de zone humide visaient à rouvrir les merlons de curage et reconnecter la zone humide au cours d'eau. Leur efficacité reste à observer.

## Actions ruissellement:

L'année 2021 restera très particulière en termes d'événements météorologiques. En effet, en plus de l'hivers très pluvieux de nombreux orages très violents se sont succéder en différents secteurs du bassin jusqu'au début de l'été.

Les techniciens ont multiplié les sorties afin de relever après les orages les points de départs des zones de ruissellement.

Au 1er janvier 2022, les EPCI des Sablons, des 4 Rivières (CC4R), de la Picardie verte (CCPV) ont transféré la compétence maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou de lutte contre l'érosion des sols au titre de l'article L.211-7-I du code de l'environnement (Item 4 de la GEMAPI) au SIVT.

Cela a abouti à l'ouverture d'un poste au 12 septembre 2022 dédié à sa mise en œuvre.



**Coulée de boue dans le bourg de Montreuil sur Thérain et Ru d'Orgeuil chargé en sédiment à Rochy condé**

## 1. Mise en place d'une fascine sur Blacourt :



Début 2021, une coulée de boue a touché le bourg de Blacourt et les sources de l'Avelon. Le SIVT a été sollicité par les élus de la commune afin de trouver une solution avec les exploitants pour éviter que ce phénomène se reproduise.

*Ravine dans les parcelles de Blacourt*

Une rencontre entre élus, exploitants et techniciens du SIVT a eu lieu et un accord autour de la pose de fascines a été trouvé.



Ce type d'aménagement placé dans l'axe d'écoulement des eaux permet de retenir les terres tout en étant perméable.

La mise en place de cette fascine de 40m de long a eu lieu le 27 et 28 octobre.

*fascine de saule en sortie de parcelle à Blacourt*

Les conditions météo de 2022, n'ont pas permis une reprise optimale des hauts-jets de saules. Les techniciens du SIVT vont implanter de nouveaux pieds dès 2023.

*Etat de la fascine en 2022, 1 an après les travaux*



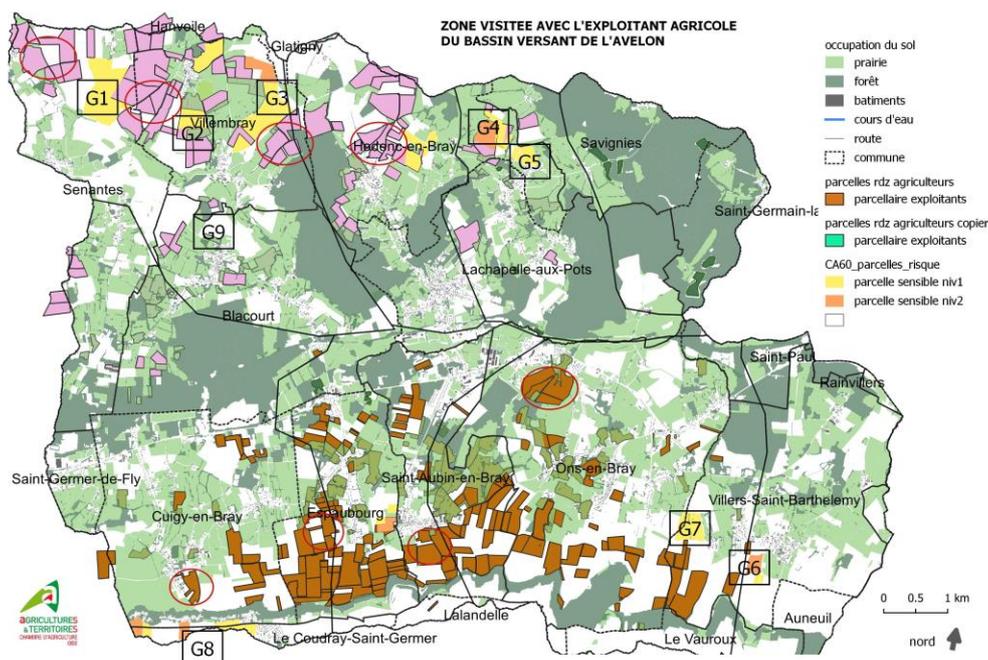
## 2. Lancement d'une étude de lutte contre le ruissellement à l'échelle de la CC du pays de Bray :



En octobre 2021, une consultation a été ouverte pour une étude des phénomènes d'érosion et de ruissellement sur le bassin versant de l'Avelon. La chambre d'agriculture de l'Oise a été retenue pour la prestation.

Le diagnostic regroupant les rencontres des communes et les phases de terrain s'est achevé en décembre 2022 par une restitution en comité de pilotage à la Chapelle-aux-Pots.

La phase 2 est en cours avec les concertations exploitants et propriétaires. L'objectif est d'aboutir au printemps à un programme de travaux et le dépôt d'une DIG avant la rentrée 2023.



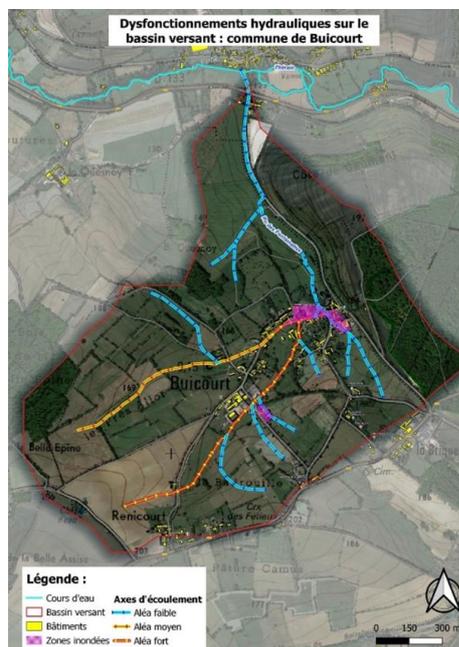
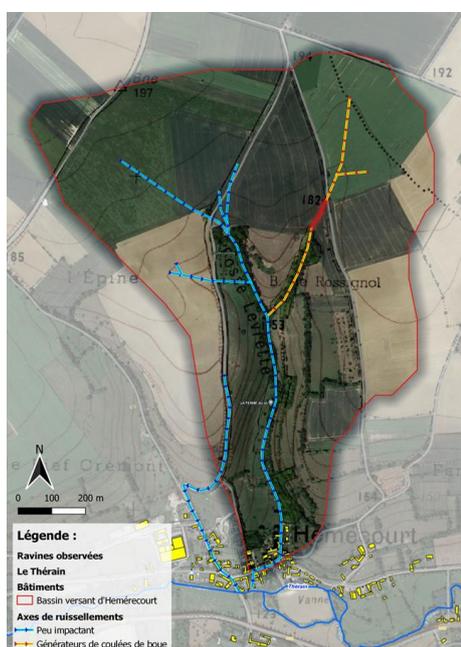
***Cartographie des concertations exploitants sur le bassin de l'Avelon***

### 3. Lancement de travaux sur la CC de la Picardie Verte :

Le SIVT a été contacté en octobre 2022 par les communes d'Escames et de Buicourt pour la mise en œuvre de travaux de réduction du ruissellement.

En cumulant la surface des 2 sous bassins versants, cela correspondrait au traitement de 323 ha en rive droite et en rive gauche du Thérain amont. Les concertations sont en cours avec les exploitants et les propriétaires pour aboutir à un programme de travaux et envisager la signature de conventions travaux.

Les actions consisteront à des aménagements d'hydraulique douce exceptés dans 2 talwegs forestiers où des gabions seront nécessaires. Vu la proximité des 2 bassins versants, 1 seule DIG sera déposée au printemps 2023 pour réaliser des travaux à la suite.



#### **Bassins versants d'Escames et de Buicourt**

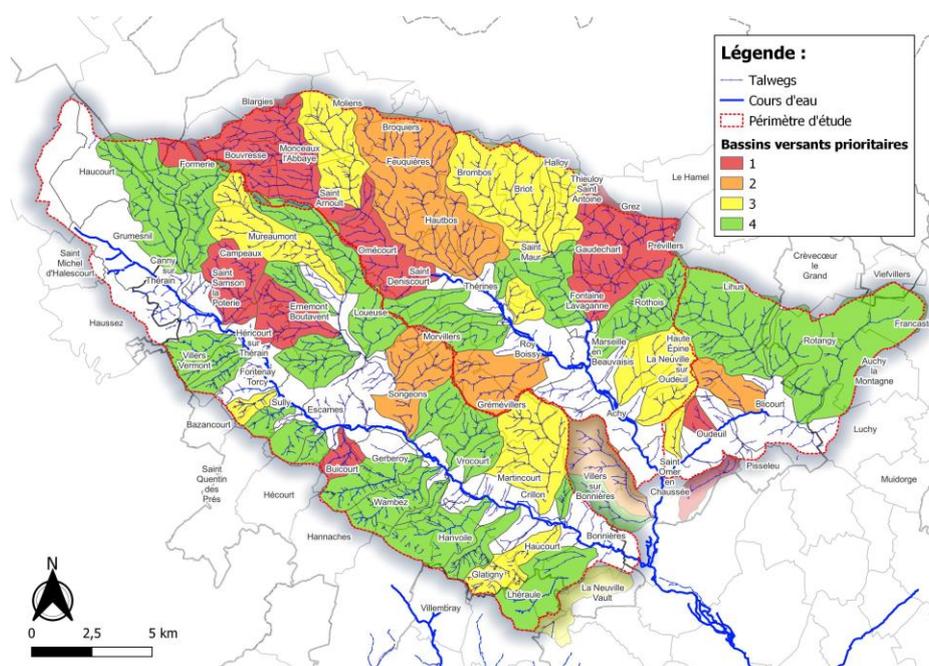


#### **Ravines s'étant formée à Escames et parcelle à risque à Buicourt**

## 4. Lancement d'une stratégie d'intervention sur la CCPV et la CC4R

Le SIVT a assisté aux comités de pilotage du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de la CC de la Picardie Verte (SDGEP). Dans ce diagnostic, la majeure partie des éléments fixes du paysage (haie, mares...) ont été pris en compte sur les territoires communaux. A terme, ils seront traduits dans le PLUIH de la CCPV.

A la demande du SIVT, le diagnostic a également permis d'avoir une première analyse de la sensibilité des sous-bassins versant au ruissellement et à l'érosion des sols.



### Priorisation des sous bassins versants d'après le SDGEP de la CCPV

Cette première approche cumulée aux premiers travaux va conditionner la stratégie d'intervention sur la CCPV et la CC4R. Le SIVT est actuellement en concertation avec les partenaires pour en définir les modalités. L'objectif est d'aboutir à une DIG globale permettant d'agir sur l'ensemble du périmètre de 2 EPCI pour les bassins versants du Petit-Thérain et du Thérain amont.

# Actions d'animation et de communication :

## 1. Classe d'eau scolaire :

Au cours de l'année 2022, 35 interventions auprès d'un public scolaire et de ALSH ont eu lieu :



Date	Ecole	Nombre d'élèves
10/03	Ecole Léveillé de Montataire	40
26/04	Ecole Charpak de Nogent sur Oise	50
03/05	Ecole j Jaurès de Montataire	40
16/05	Ecole Charpak de Nogent sur Oise	40
02/06	Ecole de Achy	25
09/06	Ecole de Ons en Bray	60
10/06	Ecole de Mello	60
16/06	Ecole de Villers saint Sépulcre	80
27 /06	Ecole de Bailleul sur Thérain	80
28/06	Ecole de Bailleul sur Thérain	140
	<b>31</b>	<b>615</b>

***615 scolaires sont venus à la découverte de la rivière***

Date	Structure	Nombre d'enfants
15/06	ALSH Milly sur Therain	20
15/06	ALSH Saint Omer	15
25/06	ALSH marseille en Beauvaisis	15
21/07	ALSH Rochy Condé	15
	<b>4</b>	<b>65</b>

**65 enfants de centre de loisirs sont venus à la découverte de la rivière.**



Les notions de cycle de l'eau, de préservation des milieux aquatiques et de sensibilisation aux déchets ont été abordées.

## **2. Animations auprès d'autres structures :**

En complément des animations pédagogiques des scolaires et des centres de loisirs, 8 animations auprès de différentes structures ont été réalisées.

Date	Structure	Nbre
11/03	Chantier d'Insertion « REB »	10
16/05	Anciens de Bury	40
24/05	Chantier d'insertion CAB	15
16/05	Chantier d'insertion CAB	15
11/06	Office du Tourisme Picardie verte	15
25/10	MFR de Songeons	25
17/09	Jardins en scène Roy Boissy	30
24/09	Jardins en scène Vrocourt	60
	<b>8</b>	<b>210</b>



### **3. Journées techniques :**

Les techniciens sont intervenus lors de journées thématiques pour présenter les travaux réalisés par le SIVT et la fonctionnalité des zones humides.

**5 mai 2022 >> Cycl 'Eau Haut de France**



Table ronde sur les solutions fondées sur la Nature.

**27 juin 2022 >> Forum de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à Noyon**

Les solutions fondées sur la nature : Reconnexion des zones d'expansion des crues (ZEC).

**28 juin 2022 >> Rencontre nature et climat à Beauvais -**

Emergence, conception, mise en œuvre, suivi des solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) : Présentation des travaux de reconnexion des zones humides du Thérain.

## 4. Site internet :

Le site internet a été régulièrement mis à jour afin de présenter les actions de la structure.



Des vidéos et photos présentant les travaux sont régulièrement mises en ligne.

« onglet : Actualités »

Site net :

[www.sivt-therain.fr](http://www.sivt-therain.fr)



**20bis Avenue de la Libération  
60510 BRESLES**